

**PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE DU 15 NOVEMBRE 2019**

**A LA CARSAT DE BOURGOGNE FRANCHE COMTE**

Présents :

Pour la Carsat : Francis Lebelle – Marie Line Grospierre

Pour l’Association : Maurice Bollard – Jean-Marie Damelincourt – Francis De Block –   
Michel Danrey – Dominique Gérard – Jean-Claude Reuzeau – Gérard Ropert

Excusés :

Maria Doumeingts – Gérard Dubail – Alain Duthoit – Bernard Farreyrol - Ferdinand Fortuné – Joëlle Huilliéer – Michel Lages – Bernard loiseau – Béatrice Lorthois – René Marbach – Bernard Montagne – Elisabeth Nallet – Jean Pallaréa – Marie Hélène Palmier – Eric Perrin – Jean-Louis Thierry – Claude Marty Dessus

La délégation de l’A2DRC4 est accueillie par Francis Lebelle, Directeur de la Carsat de Bourgogne Franche Comté. Francis Lebelle se dit très heureux de nous revoir. Il adresse une mention spéciale à Dominique Gérard avec qui il a toujours entretenu de très bonnes relations. C’est un plaisir, pour lui, de poursuivre ce lien entre nous et il souhaite bien nous recevoir, car nous partageons les mêmes valeurs.

Le président, Jean-Claude Reuzeau le remercie de son accueil et de sa disponibilité. La chaleur de son accueil et sa générosité sont, pour lui de vrais atouts dans lequel souhaite s’ancrer l’A2DRC4. Cela l’incite à poursuivre au sein de cette association en démarrage mais qui grandit. Bien qu’issu de Bordeaux, nul doute qu’il appréciera le vin de Bourgogne ! De 18 adhérents lors de la dernière réunion à Marseille, l’association compte aujourd’hui 24 membres. Il a plaisir à retrouver Maurice Bollard et Michel Danrey mais aussi tous les anciens collègues ici présents. Il considère important de pouvoir se tenir au courant des actualités des Carsat. Il adresse ses remerciements, à Marie Line Grospierre, Assistante de Francis Lebelle, qui a accompagné Dominique Gérard dans l’organisation de cette réunion.

Puis Jean-Claude Reuzeau aborde l’ordre du jour.

I – Approbation du compte rendu de l’Assemblée Générale du 27 juin 2019

Le Président demande s’il y a des observations.

Francis De Block évoque le Site Internet. Il indique qu’au cours de cette réunion, il avait été indiqué que le coût de l’hébergement du Site d’élèverait à 20€ par an. Le trésorier a reçu une facture de 43,06€. Pour le bon ordre de sa comptabilité, il conviendrait que l’assemblée ratifie cette somme.

**A l’unanimité, l’Assemblée valide la facture de 43,06€**

**Hormis cette disposition et en l’absence d’autres remarques le Procès-Verbal est adopté à l’unanimité**.

II – Actualités des Carsat (voir annexe 1)

Jean-Claude Reuzeau donne la parole à Francis Lebelle pour le tour d’horizon sur l’actualité des Carsat.

21 – La CARSAT BOURGOGNE FRANCHE COMTE EN QUELQUES CHIFFRES ET MOTS

La Carsat BFC couvre 8 départements. C’est une vaste région. Il y a une agence retraite par département dans la plupart d’entre eux et les permanences ont été supprimées à compter de janvier 2014. Il s’agit d’un mouvement général au sein de la Branche que de favoriser les Maisons de service au public plutôt que des permanences propres. Deux antennes supplémentaires ont cependant été maintenues compte tenu du contexte particulier : Sens dans un grand bassin d’emploi ; Pontarlier dans le contexte frontalier – L’ASPA décentralisée historiquement dans les antennes a été réintégrée au siège. Ces dossiers ASPA ont augmentée de 20%.Les antennes comptent 14 à 20 personnes. La mission des agences est de 20% en accueil du Public, et 80% en production « Droits Propres » - Dijon représente environ 5% du réseau National Retraite.

A propos de l’organigramme de la caisse, il s’agit d’une organisation en râteau (834 agents et 76 salariés SSI à compter de janvier 2020) L’âge moyen des personnels est de 46 ans. Le mouvement des gilets jaunes conduit à questionnerà nouveau notre stratégie territoriale (on passe d’un point de service à ½ heure des populations à un point de service à ¼ heure des populations). Le gouvernement prévoit 2000 maisons France Services en remplacement des 1000 MSAP prévues. Les rendus de postes seront plus importants en fin de COG, ce qui nécessite un suivi rigoureux (38 postes à rendre sur 5 ans quand l’effectif retraite est de 500) Les gains de production sont attendus au niveau du système informatique. Le télétravail est pratiqué à hauteur de 12%. .

La Carsat BFC à a trois grandes missions nationales :

1 – Le pôle veuvage France / Hors étrangers qui sont traités par Tours

2 – L’entraide en matière de production (18 postes)

3 – L’Action Sociale (OSCAR → (MISE EN PLACE DU PANIER DE SERVICES)°

En matière de lutte contre la fraude, la Carsat est chargée de créer de bonnes requêtes pour cibler les dossiers à risques (Data Mining)

La Carsat est affiliée à la plateforme régionale téléphonique prise en charge par la Carsat du Nord Est (Nancy) à Châlon en Champagne. En coopération avec la CNAV une entraide contrôle ASPA va être mise en place en janvier 2020 (6 ETP). Le courrier de la Carsat du Nord-Est est traité en quasi-totalité (réception, scan, enregistrement et mise en base) par la Carsat BFC (machine OPEX)

Patrice Coste chargé de la Direction Management des Risques et de la Communication a rejoint la CNAV le 16 septembre 2019 en charge de la Direction Juridique. La Direction Retraite va se réorganiser : un sous-directeur, ex RSI, prendra en charge l’activité retraite du siège et les carrières, tandis que Béatrice Laforêt, Directrice Adjointe et Responsable de cette Direction Retraite, se concentrera davantage à la politique de proximité (agences) et des partenariats, notamment avec les CAF.

La stratégie carrière devient un élément prépondérant dans la future réforme des Retraites.

. L’intégration du RSI est imminente : J – 50 jours.

Sur le plan de la production Retraite, la situation d’ensemble est maitrisée et toutes les Carsat s’engagent désormais sur les délais :

● en Droit propre toutes les CARSAT sont au RV

● en Droit Dérivés, c’est OK sauf pour Paris.

Dijon a toujours mis les moyens sur la qualité, notamment sur la partie « carrière »

En avance de phase sur les Maisons de France services. Il est expérimenté un concept de laboratoire à AUTUN avec la MSA – l’Assurance Maladie et les URSSAF avec la perspective d’intégrer la Maison France Service fin 2020.

Zoom sur le Régime des Indépendants

Les 76 agents qui rejoindront la CARSAT (plus 1 agent de Direction) se décomposent comme suit :

● 53 métier retraite

● 3 à l’Action Sociale

● 2 à l’Informatique

● 10 à l’Agence Comptable

● 5 à la Logistique

● 3 en Ressources Humaines

76 agents

. Une action est menée pour développer la Retraite en ligne, tous régimes :

. Dijon a gardé un pré accueil

. RSI : 2 enjeux : la Retraite de base / la complémentaire

→ il restera à traiter les locaux en propriété.

Action Sociale

L’action en inter régime était plus facile quand le RSI existait. C’est plus compliqué avec le Régime Agricole comme seul partenaire (le Régime Agricole a entamé une démarche de mutualisation de certaines activités qui se traduit par des partages d’activité entres les MSA de la Bourgogne et la Franche Comté et la retraite relève désormais de la MSA Bourgogne par exemple)

22 – Les enjeux de la Branche Maladie dans le réseau

Le projet « Agir ensemble 2022 » positionne le Service Social dans les grands enjeux de l’Assurance Maladie. La coordination régionale avec la DRSM et les CPAM se met en place : ça bouge dans le bon sens mais il faut pouvoir intensifier

La PDP est un enjeu stratégique de ‘Assurance Maladie.ou les CARSAT peuvent – doivent – assurer une forme d’animation et de leadership local.

23 – Les enjeux de la Branche AT/MP

On notera la suppression des matinées employeurs remplacées par des ateliers Entreprises. Il y a la volonté de cibler les PME/TPE, public difficile à mobiliser. Les aides financières – Contrats de prévention peuvent s’appuyer sur des budgets conséquents ; véritable enjeu d’une exécution effective de ces moyens dédiés à la Prévention.

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale prévoit la notification du taux AT/MP par voie dématérialisée. On s’achemine vers la dématérialisation des comptes AT/MP.

Un évènement a regroupé 46 entreprises à Besançon avec une implication CPAM et URSSAF.

Ces dernières restent malgré tout un acteur de référence dans la relation avec les entreprises

Pour information, Marine Jantet n’est pas encore remplacée.

24 – Des réformes structurantes à venir

241 – Rapport Lecocq : en passe d’être enterré sur certaines options comme celle de la création d’entités régionales (des ARS de la prévention) dont on perçoit mal la valeur ajoutée à l’organisation CARSAT et qui avait troublé nos équipes.

242 – Réforme des Retraites en attente des arbitrages politiques

243 – Rapport Libault : 170 propositions et un projet de loi dans les tuyaux.

III – Fixation de la cotisation pour 2020

Le montant de la cotisation pour 2020 est reconduit à 20€. Il est précisé que, pour les nouveaux adhérents une inscription avec cotisation versée après le 15 novembre, vaut pour l’année suivante.

IV – Modification des statuts

L’association transforme son nom :

De « Association des Agents de Direction Retraités des CRAM, CGSS, CRAV, CARSAT »   
(A2DRC4)

En : « Association des Agents de Direction Retraités des CRAM, CARSAT, CGSS, CNAV » (A2DRC4)

A l’unanimité l’Assemblée Générale approuve la modification de l’Article 1 – Francis De Block est chargé d’en informer la Préfecture.

V - Point sur le Site Internet

Le Site est désormais opérationnel. Il est demandé aux adhérents d’apporter leur contribution pour le rendre attrayant.

A l’unanimité, l’Assemblée Générale désigne Jean Marie Damelincourt pour mettre à jour le Site et pour être interlocuteur du prestataire de service.

C’est donc à lui que les contributions doivent être adressées.

Sur le Site seront ajoutés :

1. – le mot d’accueil du Président
2. – les coordonnées des Directeurs de Carsat (un envoi des vœux leur sera fait par mail par Jean Claude Reuzeau).

Lors de la nomination d’un nouveau Directeur, une fiche de présentation sera faite avec son accord. Notre Association lui sera également présentée.

Exemple : Laurent Jaladeau, Directeur de la CARSAT Bretagne

A venir : le nouveau Directeur de la CARSAT de Clermont Ferrand, en remplacement d’Yves Galès (un deuxième appel est lancé)

c)- La vie dans les caisses par l’information donnée par les Directeurs de caisse qui  
 accueillent l’A2DRC4.

d) – Les remplacements : départ / arrivée

e) – La connaissance des équipes d’aujourd’hui.

VI – Point de situation sur les comptes 2019 (situation au 15/11/2019) (voir annexe 2)

. Compte courant : solde créditeur de 997,31€

. Compte sur livret : Solde créditeur de 258,23€

. Total des avoirs de l’Association 1 255,54€

VII – Questions diverses

71 – Décès

Maurice Bollard fait état des décès de :

. Gaëtan Madoz (ancien Directeur Adjoint de l’Action Sanitaire et Sociale de la Carsat de Bourgogne Franche Comté qui a terminé sa carrière comme Directeur de l’UGECAM d’Alsace)

Jean Delorme (ancien Agent Comptable de la CARSAT Bourgogne Franche Comté)

En leur mémoire, le Président demande une minute de silence.

72 – Prochaines Réunions

La prochaine réunion se tiendra à la CARSAT du Centre Ouest (Limoges le 24 avril 2020.

La seconde réunion est d’ores et déjà arrêtée. Elle aura lieu le 4 septembre 2020, à la CARSAT des Hauts de France. Jean Marie Damelincourt a eu l’accord de Christophe Madika.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par son Président Jean Claude Reuzeau.

Annexes : 1 - CARSAT Bourgogne Franche Comté votre interlocuteur.

2 – Point de situation au 15/11/2019 sur les comptes 2019

3 - Poursuite ludique de l’Assemblée Générale.

Le Président Le Secrétaire

